



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Dixième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation – Région Afrique-océan Indien (RASG-AFI/10)

7 novembre 2024

Point 2: Examen des résultats de la réunion RASC/10 et état d'avancement de la mise en œuvre des Conclusions et Décisions de la réunion RASG-AFI/9

2.1 État d'avancement de la mise en œuvre des Conclusions et des Décisions de la réunion RASG-AFI/9.

(Note présentée par le Secrétariat)

RÉSUMÉ	
Cette note de travail fait le point sur la mise en application des Conclusions et des Décisions de la réunion RASG-AFI/9.	
La suite à donner par la réunion figure au paragraphe 3 .	
Objectifs stratégiques connexes	A—Sécurité, B—Capacité et Efficacité de la navigation aérienne.

1. INTRODUCTION

1.1 La vingt-sixième réunion du Groupe AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG/26) et la neuvième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation –Région Afrique – océan Indien (RASG-AFI/9) se sont tenues du 6 au 10 novembre 2023 à Cotonou (Bénin). Deux séances conjointes ont eu lieu les 6 et 10 novembre 2023, et la réunion RASG-AFI/9 s'est tenue le 9 novembre 2023.

1.2 Ces réunions ont abouti à neuf (9) Conclusions et Quatre (4) Décisions. La présente note de travail fait le point sur la mise en œuvre de ces Conclusions et Décisions.

2. ANALYSE

2.1 L'état d'avancement de l'application des Conclusions et des Décisions de la réunion RASG-AFI/9 est présenté dans l'Appendice 2 de cette note de travail.

3. SUITE À DONNER

3.1 La réunion est invitée à :

- a) prendre note de l'état d'avancement de la mise en application des Conclusions et des Décisions de la réunion RASG-AFI/9 ; et
- b) discuter des questions en suspens et à des orientations en vue de la prise de mesures/initiatives pour renforcer les activités de mise en œuvre.